

POSTE À POURVOIR

Immédiatement...

PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ

Pascal Demoete, chargé de
recrutement au 02 32 31 93 39

ADRESSEZ VOTRE CANDIDATURE

service-recrutement@eure.fr

OU PAR COURRIER À

M. le Président
Département de l'Eure
Direction des Ressources Humaines
14, boulevard Georges-Chauvin
CS 72101
27021 EVREUX Cedex

Chef de centre d'exploitation - poste à pourvoir le 01/12/2020
Direction de la mobilité - Unité Est de Vernon - Centre d'exploitation de Vernon

Sous l'autorité du responsable d'exploitation, le chef de centre assure l'encadrement quotidien des agents placés sous sa responsabilité. Il organise leur travail, veille au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Il veille à l'entretien du réseau routier départemental et assure son exploitation.

Informations utiles :

Cadre d'emplois des Agents de maîtrise territoriaux.

Vos missions :

Organisation, planification et contrôle du travail quotidien des agents d'exploitation et d'entretien du centre d'exploitation

Entretien, exploitation et surveillance du réseau routier départemental

Garant des règles en matière d'hygiène et de sécurités liées aux outils utilisés, aux produits ou matériaux employés et aux pratiques exercées

Compte-rendu de son activité et de celle du centre (main courante, journal de chantier, rapport d'activités, constat d'évènement, fiche d'intervention)

Gestion des stocks de fournitures de voirie et des matériels

Participation aux astreintes (veille estivale, viabilité hivernale) et intérim des autres centres

Participation à l'élaboration des programmes de travaux (entretien et grosses réparations) et suivi de l'exécution

Appui du gestionnaire de voirie dans le cadre de la gestion du domaine public routier départemental

Appui et relais local sur demande des techniciens de l'UT (remontée d'information, métrés, reportage photo,..)

Définition et expression des besoins en termes de travaux de maintenance ou d'investissement sur les locaux du centre

Compétences :

Capacité d'encadrement

Maîtriser les techniques d'entretien routier et de signalisation

Maîtrise de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

Connaissance de la terminologie et les techniques d'ouvrages d'art

Technique de résolution des conflits et de médiation

Savoir rendre-compte

Technique de fonctionnement des différents types d'engins

Technique de gestion et d'organisation de chantier

Avantages :

Outre la rémunération statutaire complétée d'un régime indemnitaire, vous disposez de 50 jours de congés dont 15 jours de RTT. La gestion personnalisée et optimale de votre carrière et un plan de formation dynamique, vous permettront de développer vos compétences et d'évoluer professionnellement.